



Le Pamphlétaire



Syndicat des employés et employées de la Société des Casinos du Québec – CSN - (Unité générale - Resto - Sécurité)

27e congrès de la FEESP

(pages 6 et 7)



Soutenons notre collègue Luc!

(pages 12 et 13)



6 juillet:

Signature de la nouvelle convention collective!



Le mot du président - Unité Resto



Jose Oliveira,
président du
SEESCQ - CSN -
Unité Resto

Bonjour à vous tous!

Pour commencer, merci encore de votre immense appui lors de la négociation. Maintenant que nous avons finalisé les textes et signé la nouvelle convention collective, il reste encore à mettre en place les nouveaux articles. Comme présentement c'est la période de vacance pour la grande majorité d'entre nous et afin de partir du bon pied, nous avons décidé d'un commun accord que certains articles débiteront seulement en septembre. Cela nous donnera le temps nécessaire pour informer tous nos membres ainsi que les gestionnaires des changements.

Entre temps, nous sommes toujours en discussions avec l'employeur afin d'améliorer nos conditions de travail. Par exemple, pour le double emploi, devons-nous le modifier en ajoutant des emplois de plus, le laisser tel quel ou encore tout simplement l'abolir? Autre exemple, et c'est l'un de nos points majeurs: nous voulons modifier et alléger les sanctions dues au non retour d'appel, qui selon nous incitent les gens à ne pas se mettre disponibles par crainte de représailles. Ces quelques exemples de discussions que nous allons avoir avec l'employeur prochainement devront être entérinées lors de notre assemblée générale en septembre ou octobre 2018.

Comme vous pouvez voir nous sommes continuellement à la recherche de solutions afin de faciliter nos tâches et d'améliorer le bien-être tant de l'entreprise que des employés. Même chose pour les griefs: nous sommes présentement en discussions sur certain griefs et nous espérons pouvoir en régler le plus possible durant cet été.

D'ici là je voudrais vous souhaiter à vous tous de bonnes vacances, à vous ainsi qu'à votre famille. Profitez du merveilleux temps d'été que nous avons pour bien relaxer et surtout vous reposer.

On se revoit tous après les vacances!

Le mot du président - Unité Générale



Stéphane Larouche,
président du
SEESCQ - CSN -
Unité Générale

Un nouveau contrat de travail pour l'unité générale (2017-2022)

Le 6 juillet dernier, les membres du comité de négociation, Steve Gauthier, Diane Chatelain, Jimmy Ducharme ainsi que moi-même, Stéphane Larouche, avons procédé à la signature de la nouvelle convention collective avec les 2 autres unités, Resto et Sécurité.

Après finalement 18 mois de négociation, nous avons atterri sur un nouveau contrat qui a été voté en assemblée générale par les membres de l'unité générale à 89 % en faveur.

Cette négociation a été ardue, mais par contre la mobilisation dont vous avez fait preuve démontre encore une fois que la force d'un syndicat, c'est les membres. À deux reprises, nous avons dû nous mobiliser pour démontrer à l'employeur que nous méritions le respect et la reconnaissance du travail de chaque employé fait au quotidien pour porter l'entreprise dans les plus hauts standards - et l'employeur l'a compris.

Chaque négociation demeure toujours ardue, mais sincèrement comme président je suis fier de cette nouvelle convention collective.

Nous n'avons aucun recul, même avec toutes les demandes de l'employeur. Et nous avons réussi à obtenir des nouveautés dans cette convention qui ne sont pas banale. Par exemples:

- La 5e semaine de vacances complète à 20 ans plutôt qu'à 25 ans;
- Une semaine de vacances sans solde supplémentaire à partir de 15 ans d'ancienneté;
- Le fractionnement d'une semaine de vacances en journées;
- La possibilité pour des réguliers à certaines périodes de l'année de diminuer leur temps de travail d'une à deux journées par cycle de paie durant des périodes moins achalandées (les quarts seront redistribués obligatoirement aux temps partiels et aux TPHV et occasionnels, ce qui procurera des heures aux employés qui en ont moins lors de ces périodes);

Le mot du président - Unité Générale (suite)

- Les réguliers auront la possibilité d'accéder à des quotas de vacances et de fériés sur d'autres quarts lorsque ceux-ci ne sont pas utilisés;
- Les quotas pourront être libérés sous certaines conditions lorsque des employés sont en congé-maladie et non susceptibles de revenir au travail pour ces journées;
- Nous avons dorénavant une prime de formateur (incluant le jumelage) de 0,95\$ de l'heure (une prime demandée depuis plus de 20 ans);
- Nous avons fait des gains sur la sous-traitance;
- Le compte-santé passe de 310 \$ à 400 \$ à partir du 1er janvier 2019 et peut être applicable pour diminuer le paiement de la prime;
- Les salaires et les primes ont augmenté de 2 % par année pour 5 ans;
- Une rétroactivité salariale a été versée.

Je vous ai fait un survol de quelques gains. Plusieurs nouvelles clauses sont déjà en application. Nous nous avons actuellement des discussions et des rencontres sont à venir pour mettre en place plusieurs autres clauses qui seront applicables bientôt ou lors du prochain remaniement pour certaines.

Pour la prochaine année, il y a beaucoup de dossiers en dehors de l'application de la nouvelle convention, dont plusieurs arbitrages pour des congédiements. Tous les comités griefs sont à faire notamment dans chaque secteur, qui étaient sur la glace depuis plus d'un an en raison des négociations. Il faut également repartir les comités de relation de travail, etc.

En terminant, je voudrais remercier tous les employés pour votre soutien et je vous souhaite une bonne fin d'été à vous tous.

N'oubliez pas que vous pouvez toujours nous suivre via les babillards syndicaux, notre site web (seescq.com), notre page Facebook (Seescq - unité générale). N'hésitez pas non plus à nous écrire pour toutes questions (seescq.unitegenerale@videotron.ca), à nous téléphoner (514 395 2299) ou à venir nous rencontrer au local syndical.

Solidarité!

À tous les employés de l'unité Générale

Voici quelques informations sur les nouveautés de la convention qui sont déjà en place ou qui le seront sous peu:

- ⇒ La **prime de formateur (incluant le jumelage)** est en place depuis le 6 juillet. Cependant il se peut qu'il y ait du retard sur le versement de la prime dans certain cas, mais ce n'est qu'une question de temps.
- ⇒ Les **absences pour obligations familiale** et les **journées personnelles payées à même la banque de maladie** sont aussi accessibles dès maintenant.
- ⇒ L'accès à un **quota sur un autre quart de travail** (par exemple, un employé de jour qui veut un férié ou une semaine de vacances alors qu'il ne reste de la place que de soir) est en place. Il ne faut pas oublier par contre que l'employeur peut refuser pour motif opérationnel sur cette clause.
- ⇒ Pour la **semaine de vacances sans solde**, les employés qui ont 15 ans d'ancienneté et plus pourront en faire la demande, dans les quotas disponibles, à partir de la semaine du 27 septembre 2018. Le formulaire sera disponible sur Atlas d'ici le début de septembre.

Dans tous les cas, il faut comprendre que l'employeur est en processus de diffusion des nouveautés de la convention à ses gestionnaires et cela prend un certain temps. Alors si jamais un SDO n'est pas au courant d'une clause lors d'une demande, invitez-le simplement à se valider auprès des ressources humaines en cas de doute.

D'autres rencontres suivront dans les prochaines semaines pour la mise en place de plusieurs autres clauses comme par exemple la réduction de temps de travail pour les réguliers, etc.

Merci et bonne journée!

Stéphane Larouche

Président - SEESCQ - CSN - Unité Générale

27e congrès de la FEESP



Diane Chatelain,
trésorière du
SEESCO- CSN -
Unité Générale

Le 27e congrès de la Fédération des employées et employés des services publiques (CSN) s'est déroulé à Sherbrooke du 11 au 15 juin 2018. Le thème de cette année était: MON QUOTIDIEN, J'Y CROIS. MON SYNDICAT, J'Y CROIS. Cette organisation compte plus de 60 000 membres, divisés en 8 secteurs à travers tout le Québec. Les délégués participant à ce congrès représentent de nombreux syndicats de la grande famille de la CSN, issus par exemples: des casinos du Québec; de la SAQ; du personnel de soutien du scolaire et des cégeps; des chauffeurs du transport scolaire; des employés des transports publics; des agents de la paix des prisons provinciales; des travailleurs de municipalités; des secrétaires de l'aide juridique, des employés de la RIO; des employés d'Énergir (anciennement Gaz Métro); des travailleurs des élévateurs à grain; des employés du cimetière de la Notre-Dame-Des-Neiges; etc.

Nous nous sommes joints à plus de 340 délégués, avec une délégation de 12 personnes incluant nos collègues de la Resto et de la Sécurité du casino de Montréal. Nos camarades de Gatineau et de Tremblant y étaient aussi.

Il y a eu des élections à tous les postes de dirigeants de l'exécutif et aux postes des présidences des différents comités : en santé, sécurité et environnement; à la condition féminine; à la formation - vie syndicale; aux secteurs. Il y a eu aussi des élections pour différents postes (et substituts) dans les secteurs ainsi que pour les membres des comités mentionnés ci-hauts. Le comité de surveillance a également été élu.

Par ailleurs, il y a eu la création d'un nouveau secteur pour regrouper les travailleurs dans le secteur de la sécurité publique, dont nos collègues de la sécurité du casino de Montréal feront dorénavant partie. Ils rejoindront les différents syndicats comme les agents de paix, les policiers du métro, les agents de sécurité et les pompiers de municipalité.

Il y a eu aussi un changement avec l'ajout d'une responsabilité au sein du comité de formation, en offrant une formation spécifique afin de stimuler la vie syndicale locale - ce qui explique le nouveau nom du comité (formation - vie syndicale). Les statuts et règlements ont donc été amendés.

27e congrès de la FEESP (suite)

Nous avons aussi adopté les états financiers du mandat se terminant et approuvé le budget pour le futur mandat de 3 ans.

Nous, les employés du casino, nous sommes distingués dans plusieurs postes en élection. La présidente de la FEESP est désormais Nathalie Arguin, préposée au keno, élue pour un mandat de 3 ans, après avoir occupé le poste de secrétaire générale de la FEESP pendant plusieurs années. Le comité de formation et vie syndicale sera présidé par Carmelina Santoro, préposé aux MÀS. Au secteur des organismes gouvernementaux, Steve Gauthier, technicien aux MÀS, se joint à Katia Lelièvre de la SAQ et à Maryse Rioux de l'aide juridique au poste de vice-président du secteur. Isabel Labbé, préposée à l'accueil, se joint à Keven Mc Lean de la STM comme membre du comité santé, sécurité et environnement. Ils ont tous plein de projets importants à réaliser et à poursuivre pour faire avancer la cause des travailleurs des services publics.

Félicitation à tous les élus et bravo aux employés du casino de Montréal pour leur implication au sein de la fédération!



De la discrimination envers les employés à pourboire



Jose Oliveira,
président du
SEESCQ - CSN -
Unité Resto

Les cadres au Casino gagnent entre 75 000 \$ à plus de 100 000 \$ par année. Les hauts dirigeants eux gagnent entre 150 000 \$ et 300 000 \$. Certains travaillent avec de la clientèle, d'autre moins. Ils ont tous droit à un bonus qui est plus élevé en passant que le nôtre (les employés ont eu cette année 6,76% alors que leur bonus à eux a varié entre 8% et 25%). Peu importe leur salaire, ils ont tous le droit à des bonis. Je ne mets aucunement en doute si leur salaire est mérité ou pas. Ils ont sûrement un salaire comparable à celui des grosses entreprises du genre. Par contre, ce qui m'enrage est qu'ils se paient d'énormes bonis et les interdisent aux gens à pourboire, qui eux n'y ont pas droit sous prétexte qu'ils touchent du pourboire. Donc si par malheur tu es à pourboire et que tu donnes un excellent service à la clientèle et que celle-ci t'apprécie, tu n'a pas le droit au bonus. Même si grâce à toi tu as fait faire des profits au casino par tes ventes ou autres, tu n'as pas le droit au bonus. Non seulement on ne te permet pas le bonus mais aussi la prime de soir, la prime de fin de semaine et la demi-heure de transport. Pourquoi ? Parce que tu gagnes du pourboire. Voilà la raison qu'on nous donne. Ton salaire peut varier entre 40 000 \$ et 80 000 \$ (salaire et pourboire), mais on ne te donnera rien, nada nada nada. Selon eux, tu gagnes déjà plus par rapport aux autres employés. Est-ce que c'est ça le critère pour déterminer ceux qui on le droit ou pas au bonus? Si c'est le cas, alors les plus hauts dirigeant ne devraient pas avoir le droit aux bonus en raison de leur salaire.



De la discrimination envers les employés à pourboire (suite)

Ben non, n'ayez pas peur! Eux ils ne font aucune discrimination sur le salaire, car les plus hauts dirigeants sont les plus haut salariés. Tous ont droit au bonus, peu importe s'ils gagnent 70 000 \$, 110 000 \$ ou 300 000 \$. Quand aurons-nous le droit à la même justice? Le bonus a été créé pourquoi et pour qui ?

Selon moi le bonus est une source de motivation, pour d'abord bien servir notre clientèle qui vient jouer et manger dans notre casino, satisfaite de sa visite. Ainsi, cela permet de dépasser les attentes de l'entreprise et d'augmenter nos revenus. Alors qu'on m'explique comment cette mission est-elle possible sans les gens à pourboire... Je ne le crois tout simplement pas.

Pour moi c'est de l'injustice et de la discrimination envers ces employés. Voilà les raisons qui me poussent à vous écrire cet article, pour essayer de vous faire comprendre comment se sentent les gens à pourboire. Le succès de l'entreprise passe par nous tous, sans discrimination! Chaque quart de métier est un maillon de la chaîne, qui solidifie sa force. Alors ne brisez pas notre maillon et aidez-nous à la solidifier davantage. Je vous demande de régler ce litige en ne faisant aucune discrimination basée sur le pourboire. Nous sommes tous égaux et faisons partie de la même entreprise.



Parlons communication! (Unité Resto)



Audrey Duchêne,
secrétaire générale du
SEESCQ- CSN -
Unité Resto

Salut les membres!

J'aimerais vous parler de la communication. En commençant, par vous dire merci! Merci d'avoir participé en si grand nombre à la communication pendant la négociation.

On se répète, mais c'est quand même vous et votre implication le gros morceau qui a fait la différence dans cette ronde de négociation.

On dit que l'argent est le nerf de la guerre, mais l'information est définitivement numéro 1 en stratégie.

Cela dit, nous avons eu plusieurs méthodes pour transmettre de l'info,

Courriel, téléphone avec message enregistré, les babillards syndicaux pour les tracts, sans oublier le journal syndical, et bien sûr le comité de mobilisation en personne au carrefour des communications du casino

Nous avons aussi travaillé en amont avec les réseaux sociaux comme notre site web ou Facebook, ce qui a fait en sorte que les choses sont presque instantanées: on reçoit, on publie, on partage! Tigidou!

Maintenant, après la signature... on continue et de quelle façon?

Nous désirons rester branchés, en priorisant une méthode de communication, soit votre site web:

www.seescq.com

Car, malgré le fait que Facebook soit instantané, il faut prendre en considération que nous, à l'unité Resto, nous n'avons pas de page Facebook et que tous les groupes formés ne rejoignent pas nécessairement tout le monde. Il est donc plus facile d'avoir 1 place où tout le monde peut cliquer.

Donc, si possible, nous souhaitons que les membres prennent l'habitude d'aller consulter le site web du syndicat au moins 1 fois par semaine. Nous nous engageons à mettre des nouvelles minimalement, hebdomadairement.

Le site est super facile, « user friendly », compatible avec les téléphones intelligents.

Parlons communication! (Unité Resto) (suite)

Sachant que les gens ont plusieurs réseaux à vérifier, des choses à suivre, à lire, etc, nous allons faire ça facile.

Bien sûr vous pouvez consulter toute la documentation, soit la convention collective, les lettres d'ententes, etc.

Nous allons incorporer des petites nouvelles rapides à suivre, soit par l'entremise de petit tract ou d'une capsule vidéo rapide.

Ex : «Le Prez et les nouvelles» ou «La Secrétaire et les suivis» ! Quelque chose dans le genre!

Le but, c'est d'avoir les nouvelles rapidement, avec seulement un p'tit clic! Même si c'est seulement pour parler des dossiers en cours ou discussions ou répondre à des questionnements de la part des membres.

Nous allons continuer nos envois courriel, donc si vous désirez être sur la liste d'envoi, s.v.p. nous envoyer un courriel en mentionnant votre nom complet et département. Nous avons toujours les babillards syndicaux, et, bien sûr, le journal syndical.

Nous allons faire des études et essais dans l'année qui suit avec certaines méthodes en ligne. Donc à suivre!

Mais une bouchée à la fois, un petit pas à la fois!

Commençons par bien gérer l'outil que nous avons déjà à notre disposition!

Site web: www.seescq.com

Adresse courriel : sescq.resto@videotron.ca

À bientôt la *gagne* !

Levée de fond pour Luc Boulay

**SPECTACLE-BÉNÉFICE D'HUMOUR
POUR LUC BOULAY**

1^{ER} NOVEMBRE 2018 À 19H30

ANIMÉ PAR
METTAYA




MATHIEU CYR



**CATHLEEN
ROULEAU**



**MIKE
BEAUDOIN**



FRANKY

Ce spectacle-bénéfice a pour objectif l'achat d'un vélo adapté pour Luc Boulay. Vous pourrez vous procurer des billets en échange d'un don au carrefour près de la salle des employés les 4, 8 et 11 août de midi à 20h.

- * Don par section: 15\$ balcon - 20\$ mezzanine - 30\$ parterre - 50\$ loge
- * Ouverture des portes à 18h30
- * Bar payant

Nous vous suggérons d'organiser une table et de mandater une personne pour se procurer les billets.



Levée de fond pour Luc Boulay (suite)

Levée de fond pour Luc Boulay

Nous organisons une levée de fonds pour venir en aide à Luc Boulay, un de nos collègues, qui est agent de sécurité du Casino de Montréal depuis l'ouverture. Il y a deux ans, Luc est tombé d'une échelle et cette chute l'a rendu paraplégique. Le but de cette levée de fonds est pour lui permettre d'avoir un vélo adapté qui s'attache à son fauteuil roulant (<https://www.sunrisemedical.fr/fauteuils-roulants/quickie/handbike-pour-fauteuil-roulant-attitude-hybrid>).

Il y a deux possibilités pour faire un don :

Un spectacle bénéfique d'humour a été mis en place avec Mathieu Cyr, Cathleen Rouleau, Mike Beaudoin et Franky (humoristiques de la relève). Le spectacle aura lieu au Cabaret du Casino de Montréal le 1er novembre 2018 à 19h30. Un don de : 15\$ pour la section balcon, 20\$ pour la 2ème section , 30\$ pour la section avant et 50\$ pour les loges (vous pouvez aller voir le plan au vestiaire niveau A, Sylvain Prévost ou Julie Trudeau). Vous vous suggérons d'organiser des tables selon la section désirée et de mandater une personne pour se procurer les billets. En août, nous serons présents au carrefour près des salles de repos pendant quelques journées mais vous pouvez nous contacter avant pour vous procurer des billets.

Pour les personnes qui voudraient faire un don sans nécessairement assister au spectacle, un site a été créé pour la levée de fonds sur "Go Fund Me" au nom de "un vélo adapté pour Luc".

Merci!

Julie Trudeau et Sylvain Prévost



Fondation

Fondation poursuit sa croissance et dégage un rendement positif pour une 6e année consécutive



12 JUILLET 2018

Je profite de la présentation des résultats financiers annuels de Fondation pour souhaiter la bienvenue aux 24 186 actionnaires qui ont joint nos rangs cette année ! Et pour souhaiter aussi une bonne retraite aux plus de 5 000 nouveaux retraités qui bénéficient maintenant de l'épargne qu'ils nous avaient confiée.

Je suis heureux de vous annoncer que la croissance de Fondation se poursuit à un excellent rythme. Ces bons résultats sont le fruit d'une équipe dédiée et résolue à soutenir un développement plus durable de l'économie québécoise.

Au 31 mai 2018, la valeur de l'action atteint 11,82 \$ (effectif le 12 juillet 2018). Le Fonds a généré des bénéfices de près de 98 M\$ et un rendement à l'actionnaire de 5,3 % pour le dernier exercice financier, cela sans perdre de vue les objectifs sociaux et environnementaux qui nous animent. À titre indicatif, le taux d'inflation pour la même période qui prenait fin le 31 mai 2018 s'est élevé à 2,2 %. Je précise également que ce rendement positif ne tient pas compte de l'avantage que procurent les crédits d'impôt exclusifs à nos actionnaires, réduisant de 35 % le coût d'acquisition des actions de Fondation.

Fondation (suite)

Le nombre d'actionnaires s'éleve aujourd'hui à 156 723. Il s'agit là d'une augmentation historique du nombre d'actionnaires qui ont choisi de confier leur épargne à Fondation. À cet égard, je voudrais souligner l'apport inestimable de centaines de bénévoles qui œuvrent au sein ou auprès des milieux de travail sur l'ensemble du territoire québécois.

Fondation soutient des entreprises québécoises dans une perspective de développement durable. Ce sont sur ces bases que Fondation évolue et que l'actif net a progressé de 15,2 % pour passer le cap des 1,97 milliard de dollars.

Ces résultats positifs pour l'année financière proviennent principalement d'investissements totalisant 1,27 milliard de dollars en développement durable, effectués soit directement dans les PME québécoises, soit indirectement par le biais de fonds partenaires.

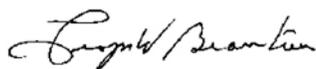
Fondation est à l'origine de nombreuses initiatives structurantes. Ses investissements sont consentis dans une perspective de développement durable et parmi ceux-là, c'est un minimum de 100 millions de dollars qui sera alloué au cours des trois prochaines années à des fonds, entreprises ou projets à haut rendement sociétal visant au moins l'un des trois enjeux suivants :

- la lutte contre les changements climatiques et la préservation des ressources naturelles ;
- le développement équitable et inclusif, notamment en économie sociale ;
- le développement des créneaux et pôles d'excellence des différentes régions du Québec.

En matière de placement sur les marchés financiers, Fondation a opté pour une approche socialement responsable et diversifiée qui évite les titres d'entreprises possédant des réserves d'énergie fossile et de charbon. Par exemple, ce sont plus de 88 millions de dollars d'obligations vertes qui, au 31 mai 2018, ont été investis et qui contribuent directement au développement de sources d'énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien ou encore à des programmes d'efficacité énergétique, à l'électrification des transports ou au transport collectif.

Pour Fondation, investir, c'est faire fructifier l'épargne qui nous est confiée tout en soutenant et en faisant la promotion d'une économie plus verte, plus équitable, plus juste. C'est ainsi qu'ensemble nous pouvons donner du sens à l'argent.

Bonne continuation et bon été à tous !



Léopold Beaulieu

Président-directeur général

SUDOKU

		2		4	6		3	
	5		8	3				2
3			9					
					8	4		
	7	6				1	8	
		4	7					
					2			8
1				8	4		5	
	4		6	9		2		



SEESCQ – CSN

1 avenue du Casino
bureau QRCA3
Montréal, Québec
H3C 4W7

Téléphone Resto:
(514) 395-0214
seescq.resto@videotron.ca

Téléphone Unité générale:
(514) 395-2299
seescq.unitegenerale@videotron.ca

Téléphone Sécurité:
(514) 602-6485

Télécopie :
(514) 395-2248

Réseau d'entraide:
(514) 302-2036

Notre site web:
seescq.com

Responsable du
Pamphlétaire:

Jimmy Ducharme

N'hésitez pas à nous écrire pour nous partager commentaires, idées et articles!